

Étape 01

Je suis à Mayotte, je veux demander l'asile,
Je vais à Solidarité Mayotte :

*46 AE rue BabouSalama Cavani
Massimoni, 97 600 MAMOUDZOU*

Je vais avoir un premier entretien avec l'équipe de la
SPADA et une convocation à la Préfecture me sera
remise.



Étape 02

Le rendez-vous à la préfecture s'appelle
→Guichet Unique des Demandeurs d'Asile (GUDA)
A la préfecture, une ADA
(Attestation de Demandeurs d'Asile)
ainsi que divers documents me seront remis.

DONT le livret OFPRA, j'ai un temps limité pour l'envoyer.
Si je veux de l'aide pour le remplir, Solidarité Mayotte
peut m'accompagner



Étape 03

Un courrier d'enregistrement de
l'OFPRA et une convocation pour un
entretien me seront envoyés.
L'entretien peut être : en vidéoconférence
ou en face à face.

**Des préparations à l'entretien sont organisées
par Solidarité Mayotte.**

Étape 04



Statut de réfugié
Protection subsidiaire



Rejet :
Recours possible devant la Cours
Nationale du Droit d'Asile (CNDA)